

Communiqué de presse

Mardi 13 novembre 2018

**Signature de la convention de partenariat  
entre le Parc naturel régional de Camargue et la Compagnie Energies et Territoires  
Mardi 13 novembre à 9h30  
Mas du Pont de Rousty - Arles**

La Compagnie Énergies et Territoires s'est constituée pour accompagner les territoires et les acteurs locaux dans une démarche d'autonomie énergétique territoriale, via la mise en place de solutions de production locale d'énergies renouvelables et écologiques à partir de bio-ressources. Elle propose pour cela des systèmes éprouvés, innovants, adaptés et sur mesure.

La diminution des consommations et l'autonomie énergétique via la valorisation des ressources locales est un des objectifs de la Charte du Parc naturel régional de Camargue. Ainsi, les deux structures viennent de sceller un partenariat dans le but de faire sortir de terre des unités de production d'énergies renouvelables répondant aux besoins identifiés sur le territoire. Dans ce but, la Compagnie Energies et Territoires a missionné un chargé d'études afin d'analyser dans ces prochains mois le potentiel du territoire du Parc en terme de valorisation des ressources et d'encourager des porteurs de projets (entreprises, exploitants agricoles, collectivités...) à mettre en place des projets innovants.

Cet accompagnement à l'amorçage de projet s'appuiera sur divers outils mis à disposition par la Compagnie : un réseau formé d'une quinzaine d'experts susceptibles de conseiller sur le montage des projets ainsi qu'un appui à la levée de fonds (notamment via sa propre société d'investissement).

Le territoire du Pays d'Arles et le PNR de Camargue, à travers la mise en œuvre du Plan climat Air Energie Territorial, souhaitent contribuer à la lutte contre le changement climatique en proposant des solutions concrètes et innovantes.

Le Parc de Camargue, de par sa typologie et son rôle dans la protection de la biodiversité locale, doit être élevé au rang de modèle de développement durable et notamment dans sa gestion de l'énergie.

Ainsi, une convention de partenariat a été signée ce mardi 13 novembre pour une durée de 10 mois, dans un 1<sup>er</sup> temps, au siège du Parc naturel régional de Camargue, en présence d'une part de Dominique Pennacchioni,

Président de la Compagnie Energies et Territoires, Jean Rapenne, Directeur général de la Compagnie Energies et Territoires, et d'autre part de Pierre Vétillart, Président du Plan Climat du Pays d'Arles et conseiller municipal, membre du Comité syndical du Parc de Camargue, Henri Rivas, élu à la Chambre des métiers et d'Artisanat des Bouches-du-Rhône et membre du Comité syndical du Parc de Camargue, Laure Bou Directrice-adjointe du Parc de Camargue

**Des rencontres avec les acteurs locaux sont prévues pour amorcer et consolider ce partenariat.**

## Contact presse :

Laure Bou, - Téléphone 04 90 97 10 40 - Mail [l.bou@parc-camargue.fr](mailto:l.bou@parc-camargue.fr)

Julie Walker - Téléphone 04 90 97 93 92 - Mail [j.walker@parc-camargue.fr](mailto:j.walker@parc-camargue.fr)